



Communauté de Communes

La Ferté-St Michel

Journal Communautaire n°4



www.lafertemace.fr / www.saint-michel-des-andaines.fr



■ Editorial

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Notre Pays du Bocage constitue un pôle d'emploi majeur. Ce nombre d'emplois a même progressé entre 1999 et 2010, en particulier dans les secteurs de la construction, le commerce, les transports, les services, l'enseignement, la santé (réf. : étude économique Pays du Bocage-CCI juin 2014).

Au cœur du sud bocage, offrant près de 10 000 emplois, la zone urbaine de La Ferté-Macé est particulièrement bien placée et diversifiée : santé (CHIC des Andaines, pôle de santé, laboratoire d'analyses médicales), commerces (grande distribution, centre-ville), services (FITECO comptabilité, JSA architecte, UNA, ADMR), enseignement (2 collèges, 2 lycées, 1 EREA, 1 CFTA-MFR), construction (Deslandes, FMTP, SCF, cuisinistes), industries de plus de 20 salariés (Bagster, Compédit Beauregard, Général câble, ESAT Beauregard, Lacroix emballages, La Ferté-Couture, Manuplast, Manuvit, Manusur, MDP, FMO), artisans, agriculture (plus de 10 exploitations).

Pour soutenir et développer ces activités économiques, notre collectivité a investi massivement ces dernières années : pôle de santé, la médiathèque qui dope la fréquentation du centre-ville, bâtiment Manuvit, la salle des arts martiaux, le Foyer des Jeunes Travailleurs avec le service social du Conseil Départemental.

Ce volontarisme politique est porteur d'avenir. Les nouvelles dispositions nationales en matière de souplesse du droit du travail, les nouveaux dispositifs en matière de formation doivent favoriser ce développement économique.

Toutefois, force est de constater que la main d'œuvre disponible est immense par rapport aux emplois créés, et que nombre de personnes ne sont pas en capacité d'engager une formation en rapport avec les postes proposés. Le développement

économique ne suffira pas à résorber ce chômage de masse.

Il existe pourtant, dans le secteur non marchand, une quantité immense de travaux possibles, véritables pourvoyeurs d'activité.

Un exemple parmi d'autres : le traitement chimique des mauvaises herbes est désormais interdit. En raison des contraintes budgétaires la plupart des collectivités locales s'orientent vers le brûlage thermique. On remplace une pollution chimique par une consommation énergétique, productrice de CO₂...

Victor HUGO écrivait déjà, il y a 150 ans : « Au moment où la nation épaisse avait besoin de toutes ses ressources, de la ressource des bras autant que de la ressource des capitaux : d'un côté, une quantité immense de travaux possibles, de l'autre une quantité immense de travailleurs disponibles ».

Des études économiques récentes montrent que la privation d'emploi d'une personne pendant un an coûte 15 000 € à la Nation. Quel gâchis ! Rediriger ce coût pourrait financer les emplois manquants, tout en assurant de bonnes conditions de travail.

Il est donc grand temps d'inventer un nouveau mode de société, rendant économiquement viable l'embauche de personnes, pour des services non marchands ou en remplacement de certaines machines. Sur des activités bien choisies, investir dans l'humain plutôt que dans le matériel ou les traitements chimiques, serait positif, à la fois pour le développement économique, le développement de l'emploi, et la protection de l'environnement. ■

Jacques DALMONT
Maire de La Ferté-Macé,
Président de la Communauté de Communes
La Ferté/St-Michel

■ Sommaire

P.1	» Editorial
P.2-3	» Actualités
P.4	» Vie locale
P.5	» Zoom sur...
P.6-7	» Éducation / Vie sociale
P.8-9	» Culture / Loisirs
P.10	» Patrimoine
P.11	» Infos pratiques / Tribune opposition
P.12	» Retour en images

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Mmes Séverine GOUAULT et Laurence MARTIN
Service Développement Économique et Communication
Mme Annick JARRY, adjointe au maire

CONTACT : Service Développement Économique et Communication, tél. : 02 33 14 00 44

Ont collaboré à ce numéro : Les différents services, les adjoints et les élus communautaires.

CRÉDITS PHOTOS :
Le service communication, M. LOUVEL, all'opéra, les associations et les services de la ville et de la CDC.
Photo de couverture : Carnaval des écoles 2015.

Dépôt légal à parution
Tirage à 3 700 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION / CONCEPTION :
Imprimerie Compétit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – tél. : 02 33 37 08 33
Papier 100 % recyclé.

NOUS AVONS CHOISI UNE ÉDITION ENTIÈREMENT EN COULEUR MAIS AVEC UN GRAMMAGE PLUS LÉGER.
LE COÛT DE VOTRE JOURNAL N'A PAS AUGMENTÉ.

Communes nouvelles

La Ferté-Macé

Commune nouvelle La Ferté-Macé



Le 16 janvier 2016, la commune nouvelle « LA FERTÉ-MACÉ » réunissant les deux communes historiques, La Ferté-Macé et Antoigny a été créée. Le siège de celle-ci est situé, place de la République à La Ferté-Macé.

La population totale est de 6 203 habitants.

Cette commune nouvelle est administrée par un conseil municipal constitué de l'ensemble des membres des conseils municipaux des anciennes communes jusqu'aux prochaines élections municipales, soit en 2020.

La commune déléguée d'Antoigny dispose d'une mairie annexe, qui offrira les mêmes services à la population. Le nouveau conseil municipal a élu, à la majorité Jacques DALMONT, maire de la commune nouvelle LA FERTÉ-MACÉ. Avec le maire délégué d'Antoigny, Marcel FLANDRIN, les 2 adjoints (Marie Claire LEFOULON et David CHOPIN) continueront leurs missions pour les Antoignaciens. Ils sont associés aux réunions de bureau des adjoints qui définit les grandes orientations politiques de la commune nouvelle.

La mairie annexe d'Antoigny sera toujours le bureau de proximité pour l'état civil, les documents d'urbanisme et toutes les attributions qui existaient précédemment. En s'appuyant sur les services de la ville centre, la secrétaire de mairie pourra apporter un meilleur service à la population.

Les tarifs préférentiels des services de la commune historique de La Ferté-Macé sont étendus à l'ensemble de la commune nouvelle. C'est vrai pour les centres de loisirs, le restaurant municipal et intercommunal, la médiathèque, le centre équestre de La Pélérès, la salle de remise en forme...

Nous reprenons également le dossier de rénovation du centre bourg pour le mener à son terme dans les meilleures conditions possibles.

St-Michel-des-Andaines

Commune nouvelle

BAGNOLES-DE-L'ORNE NORMANDIE



Depuis le 1^{er} janvier 2016, St-Michel-des-Andaines fait partie de la commune nouvelle de BAGNOLES-DE-L'ORNE NORMANDIE.

Olivier PETITJEAN en est devenu le maire, tandis que Sylvain JARRY et Jean Pierre BLOUET sont devenus maires délégués des communes déléguées de St-Michel-des-Andaines et Bagnoles-de-l'Orne.

La commune « historique » de Saint-Michel-des-Andaines reste membre de la CDC La Ferté/St-Michel. Pour toute l'année 2016, nous continuons donc à travailler ensemble. ■

Vente de parcelles à ST-MICHEL-DES-ANDAINES et LA FERTÉ-MACÉ

Le Hameau Jacotin

TERRAINS

Prêts à construire

PROMOTION 2016

Mairie LA FERTÉ-MACÉ 02 33 14 00 40

Mairie ST MICHEL DES ANDAINES 02 33 37 02 84

à partir de

23 € le m²

de 554 m² à 940 m²

La Ferté-St Michel

La Barbère

TERRAINS

Prêts à construire

PROMOTION 2016

02 33 14 00 40

à partir de

15 € le m²

de 751 m² à 1864 m²

La Ferté-St Michel

Le Hameau Jacotin

St-Michel-des-Andaines / Bagnoles-de-l'Orne Normandie

Le Hameau JACOTIN est désormais prêt à la commercialisation de ses 19 parcelles.

Les plantations prévues sont installées depuis mi-janvier 2016 aussi bien pour les « hauts jets » les grands arbres que les petites haies séparatives des parcelles.

Le verger de pommiers est également planté avec des variétés locales et anciennes.

D'autre part, la chaufferie bois est en marche et outre la Mairie et les 2 logements attenants qui sont raccordés, les 11 parcelles raccordables sont alimentées par ce réseau de chaleur à copeaux de bois.

N'hésitez pas à venir voir sur place ou vous renseigner en Mairie de ST-MICHEL-DES-ANDAINES ou au Service Développement Économique Communication de la Communauté de Communes.

Vous pourrez consulter le cahier des charges ainsi que le prix des différentes parcelles.

Tél. : 02 33 37 02 84 ou
mairie.stmicheldesandaines@orange.fr ou CDC.

La Barbère - Le Chemin de Bât - Le Fay Bas La Perrière – Le Moulin Robert

à La Ferté-Macé

La baisse des prix de vente a permis la réservation de plusieurs parcelles. Des lots restent disponibles nous vous rappelons que l'offre promotionnelle à 15€/m², est valable uniquement pour l'année 2016.

Pour réserver une parcelle, les futurs acquéreurs doivent faire une demande par courrier ou par mail en indiquant le lotissement souhaité, le numéro du lot ainsi que leurs coordonnées. En retour, il leur sera adressé une attestation de réservation valable 3 mois et renouvelable 1 fois.

Les parcelles situées à La Perrière, Le Moulin Robert et Le Fay-Bas sont à 1€/m².

Les plans et règlements des lotissements sont à disposition sur le site de la CdC ou au Service Développement Économique et Communication, en Mairie,

Tél. : 02 33 14 00 44 • mail : dec@lafertemace.fr
www.lafertemace.fr ■



Salle Des Arts Martiaux

La Communauté de Communes La Ferté/St-Michel a décidé de réhabiliter un bâtiment vétuste en salle destinée à la pratique des arts martiaux, situé rue des Noisetiers.

Actuellement, la pratique des arts martiaux se déroule dans un bâtiment situé Boulevard de Contades. Cet équipement est composé de 2 vestiaires, 2 WC, 2 urinoirs et d'une salle de 500 m² séparée par une cloison médiane.

Ainsi, une partie est affectée aux arts martiaux et l'autre à la section gymnastique. Cette configuration nuit aux bonnes conditions de pratique et n'autorise pas un développement harmonieux de ces activités.

Les objectifs de ce projet de réhabilitation du bâtiment en salle destinée à la pratique des arts martiaux sont :

- améliorer les conditions de pratique des utilisateurs,

- ouvrir l'équipement à l'ensemble des établissements scolaires (primaire, collège, lycée),
- favoriser les arts martiaux sur le temps péri et extra-scolaire de favoriser la pratique sportive des habitants du quartier Prévert.

Les travaux ont commencé en décembre 2015 pour une fin de chantier septembre 2016.

État d'avancement du chantier : démolition, désamiantage, couverture, renforcement de la charpente, commencement du bardage.

Ce projet représente un coût de 658 543 € HT et est subventionné à hauteur de 385 208 €. ■

■ Transition énergétique : La CDC La Ferté/St-Michel avec le Parc Naturel Régional (PNR)



Énergie maîtrisée - dépenses contrôlées !

Le Parc naturel régional Normandie-Maine a amorcé mi-2015 un travail d'accompagnement des communautés de communes de son territoire, dans le domaine de l'énergie et du climat. Cette initiative est menée en partenariat avec l'ADEME, la Région Normandie et la Région Pays de la Loire. La CDC La Ferté/St-Michel est la première collectivité du Parc Naturel à adhérer à cette démarche.

QU'EST-CE QUE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Il s'agit de réduire les consommations d'énergie à l'échelle d'un bassin de vie dans tous les secteurs possibles (résidentiel et tertiaire, transports, agriculture, industrie) tout en augmentant la part des énergies renouvelables dans les sources d'énergie utilisées. Ces deux champs d'action concourent naturellement à une diminution des émissions de gaz à effet de serre et donc à un moindre impact sur le climat.



■ Le règlement Local de Publicité (RLP)

La Communauté de Communes La Ferté/St-Michel s'est dotée d'un règlement local de publicité. Il est consultable au service population et sur le site internet : www.lafertemace.fr

Il a été approuvé le 1^{er} février 2016, en voici les principales dispositions.

Le RLP s'applique au territoire de la communauté de communes de La Ferté/St-Michel. Il vient adapter les dispositions nationales applicables aux dispositifs visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.

Les publicités et préenseignes sont autorisées dans la zone de publicité réglementée instituée sur le territoire intercommunal. En dehors de cette zone, toute publicité est interdite.

LES PUBLICITÉS, ENSEIGNES ET PRÉENSEIGNES

Les publicités, enseignes et préenseignes, sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme à des conditions de densité et de format.

Une demande « déclaration préalable » doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception en deux exemplaires au Président de la Communauté de Communes.

LES PRÉENSEIGNES

Les préenseignes sont soumises aux dispositions qui régissent la publicité à deux exceptions près : les préenseignes dites « dérogatoires » et les préenseignes temporaires

1- Les préenseignes permanentes (dites « dérogatoires »)

Hors agglomération, les activités qui peuvent être signalées par les préenseignes sont :

- les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir par des entreprises locales ;
- les activités culturelles ;
- les monuments historiques, classés ou inscrits, ouverts à la visite ;

Leurs dimensions ne peuvent excéder 1 mètre en hauteur et 1,5 mètre en largeur et leur nombre est limité à 4.

2- Les préenseignes temporaires

Les préenseignes temporaires signalent une manifestation exceptionnelle à caractère culturel ou touristique ou une opération exceptionnelle de moins de 3 mois. Une demande doit être adressée par courrier au Président de la Communauté de Communes.

IMPLANTATION :

Hors agglomération, elles peuvent être scellées au sol ou installées directement sur le sol si leurs dimensions n'excèdent pas 1 mètre en hauteur et 1,5 mètre en largeur et si son nombre est limité à 4 par opération ou manifestation.

Dans l'agglomération, elles peuvent être installées dans la zone de publicité autorisée par le RLP.

INTERDICTIONS (EXEMPLES) :

La publicité est interdite :

- Sur les arbres, les poteaux de transport et de distribution électrique, les poteaux de télécommunication, les installations d'éclairage public ainsi que sur les équipements publics concernant la circulation routière, ferroviaire, fluviale, maritime ou aérienne ;
- Sur les murs des bâtiments sauf quand ces murs sont aveugles ;
- Sur les clôtures qui ne sont pas aveugles (les clôtures ajourées, à claire-voie, grillagées ou végétales) ;
- Sur les murs de cimetière et de jardin public ;
- Sur les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire ;
- Sur les monuments naturels et dans les sites classés ;

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser au service population.
Tél : 02 33 14 00 40

Les dispositions du règlement local de publicité ne s'appliquent pas aux dispositifs réservés à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif. Des panneaux d'affichage libre seront prévus, les associations pourront prendre contact auprès du Service Développement Économique pour en connaître les emplacements. Tél : 02 33 14 00 44. ■



■ Aire de Camping-Cars

Dans le cadre du développement de la Base de Loisirs et de l'accueil touristique, la CDC La Ferté-Saint-Michel va réaliser une aire automatisée pour camping-cars, prévue sur le parking dit « des pêcheurs » dès cet été.

Ce projet se situe en-dessous de la salle des 3 îles, et en surplomb du cheminement du plan d'eau. D'une capacité de 16 emplacements, cette aire avec accès automatisé proposera les services suivants :

- Stationnement.
- Vidange.
- Eau.
- Électricité.
- Wi-Fi.

Ce projet d'un montant de 50 000 € est financé en partie par le Fonds Leader et le Conseil Départemental à hauteur de 35 000 €. La Communauté de Communes La Ferté/St-Michel participe à hauteur de 15 000 €. ■

■ L'OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Une fiche enquête envoyée par le bureau d'étude CDHAT a été distribuée dans les boîtes aux lettres de la CdC La Ferté/St-Michel.

L'examen des 80 fiches enquêtes retournées permettra d'ajuster les aides financières au plus près des besoins locaux sur les 4 axes définis par l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) :

- Lutte contre l'habitat indigne.
- Rénovation thermique.
- Adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées.
- Soutien aux co-propriétés fragiles.

L'OPAH étant lancée sur plusieurs intercommunalités (Communauté de Communes d'Andaines, de Briouze, Domfront, La Ferté-Macé/St-Michel...), l'étude ne donnera son bilan qu'à la fin du printemps. La CdC aura ensuite deux mois pour délibérer sur le montant d'aides qu'elle pourra apporter en complément de celles de l'ANAH, et sur ses choix d'attributions ainsi que sur la durée de l'opération (3 ou 5 ans).

Le bureau d'études assurera un accompagnement de l'opération en assurant des permanences à La Ferté-Macé et à St-Michel-des-Andaines.

C'est une opportunité pour notre territoire car nombre d'habitations du parc immobilier privé, pourra sous certaines conditions, bénéficier d'aides incitatives et ainsi s'en trouver amélioré pour le mieux-être de tous. ■

■ Assainissement

La Péleras / Lamberdière / Les Nouëlles

Tranche ferme : la Péleras / Lamberdière. Tranche conditionnelle : les Nouëlles.

Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre 2^e semestre 2016.

Début des travaux : Fin 2016 / Début 2017. ■



■ La doyenne de l'Orne est Fertoise

Madame Marguerite HARDY a fêté ses 109 ans en présence de ses enfants, des membres de sa famille, des élus et du personnel de la résidence de la maison de retraite « L'air du temps ». ■



■ Le renouveau du Salon de l'Habitat « Esprit Maison »

Afin de faire perdurer ce salon, la Communauté de Communes La Ferté/St-Michel a décidé de lui apporter quelques modifications : élargissement aux stands des produits du terroir, faire appel à un animateur connu, maintien des mini-conférences comme en 2015 et une exposition sur la transition énergétique.

En plus des professionnels du secteur d'activité, 10 stands de produits du terroir étaient présents.

Le nombre de stands est passé de 47 en 2015 à 59.

L'effort de renouvellement a porté sur l'animation et la communication. La CdC a invité un présentateur de la télévision : Stéphane THÉBAUT, de France 5 qui présente l'émission « Maison France 5 ».

Ce présentateur a conquis les visiteurs par son sourire et sa disponibilité, mais également les exposants par sa crédibilité et ses compétences.

Il a animé la mini-conférence du dimanche après-midi « comment réussir sa rénovation ».

Sa présence a fait augmenter le nombre de visiteurs. Ce salon a enregistré environ 1 500 entrées.

Dans cette période de mise en place de l'OPAH « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » par le Pays du Bocage et la CDC la Ferté/St-Michel, et de la transition énergétique « énergie maîtrisée = dépenses contrôlées », ce salon a tenu toutes ses promesses. ■



■ 55^e concours interdépartemental d'animaux de viande

Concours ouvert aux animaux de race normande, charolaise, rouge des prés et autres races à viande. Les gagnants ont reçu des plaques. Une prime de 50 € était attribuée à chaque animal présenté.

Ce concours, organisé par l'association des éleveurs fertois se déroule depuis plusieurs années sur le parking du plan d'eau à La Ferté-Macé ; en effet, depuis 2011, la ville a sécurisé les lieux de façon à ce que les animaux ne



■ Bar de la Plage

A partir du week-end de Pâques, Madame Emilia LUBANSKA sera la nouvelle gérante du Bar de la Plage. Avant la prise de ses nouvelles fonctions, elle a accepté de se présenter ainsi que sa future activité :

Quel est votre parcours professionnel ? :

J'ai débuté comme serveuse dans la restauration à l'âge de 27 ans à Paris, dans une brasserie. Puis, de 2004 à 2010, j'étais propriétaire avec mon mari de La Toque Blanche à Bagnoles-de-l'Orne. Alors que l'établissement connaissait un réel succès, les aléas de la vie privée ont mis fin à cette entreprise familiale.

Quelle est votre connaissance du site de la Base de Loisirs ?

Depuis mon arrivée à Bagnoles-de-l'Orne en 2002, je fréquente régulièrement la Base de Loisirs. Je connais parfaitement ses habitudes, ses activités et son potentiel.

Quel mode de fonctionnement prévoyez-vous ?

Je prévois une ouverture 7 jours /7, dès 9 heures jusqu'à 20 heures, et au-delà en fonction des événements sur le site. Le personnel est composé de deux personnes en continu plus une personne à mi-temps en Juillet-Août.

Que nous proposera le Bar de la Plage ?

Outre les boissons, vous pourrez déguster des croquemonsieur, des glaces, des crêpes, des gaufres. J'ai prévu une restauration sur réservation pour les groupes. L'activité mini-golf est maintenue et des animations sont envisagées. ■



■ Quoi de neuf au Quartier Jacques Prévert

La requalification du quartier J .Prévert se poursuit.

Après la démolition de la « banane » en avril 2014, deux autres immeubles appartenant à Orne Habitat vont à leur tour disparaître. Ces immeubles sont vétustes et ne correspondent plus aux attentes d'aujourd'hui. Les locataires ont été relogés par le bailleur. L'un se situant, rue Pasteur, construit en 1962 est le premier à être démolie. Les travaux sont engagés. L'autre, rue Esnault Pelterie et datant des années 1970 sera démolie en fin d'année 2016. Des travaux de réhabilitation seront engagés. ■

■ Le Foyer Jeunes Travailleurs

La CDC La Ferté-Macé-St Michel a lancé les travaux de la tour 16 pour la réalisation du Foyer de Jeunes Travailleurs. Ce chantier a débuté fin mars et va durer environ 2 ans.

Il concerne également les services du Conseil Départemental qui sont dans la même tour. Ces services continueront de fonctionner dans des constructions modulaires (préfabriqués) installées sur le terrain de l'immeuble abattu « La Banane ». La collectivité s'excuse auprès des riverains des nuisances occasionnées. ■



■ L'UCIA

Du 23 au 30 avril : Opération de Printemps.

Une tombola est organisée dans les commerces participants (de nombreux lots à gagner offerts par les commerçants participants et 500 € en chèques-cadeaux UCIA).

Le tirage des lots se déroulera le samedi 30 avril à 16 h, place du Gal Leclerc.

Les 28 et 29 mai : Opération Fête des Mères.

À l'occasion de la Fête des Mères, les commerçants fertois offriront une rose aux mamans. ■

UCIA : La sonorisation en ville a été changée courant 2015, celle-ci est mise à disposition des associations afin de passer des messages lors de leurs manifestations, s'adresser à l'UCIA pour les conditions d'utilisation. Tél. : 02 33 37 10 97.

Ouverture des inscriptions pour la Braderie, le 20 juin. S'adresser à l'Office de Tourisme : Tél. 02 33 37 10 97. ■

■ Romain Bouland

Romain, 21 ans, originaire de St-Michel-des-Andaines habitant La Ferté-Macé est menuisier à Argentan dans l'entreprise Marc Chalufour.

Il a obtenu la médaille d'argent en menuiserie aux finales des Olympiades nationales des métiers à Strasbourg en janvier 2015. Cette médaille lui a permis d'être suppléant du 1^{er} de ce classement et donc de pouvoir assister aux Olympiades mondiales au Brésil au mois d'août dernier.



Une réception a été organisée à la Mairie le 6 janvier en son honneur. Le Maire et Président de la CDC La Ferté/St-Michel, J. DALMONT a souligné « son image et d'ambassadeur vis-à-vis des jeunes ».

José COLLADO, Conseiller Départemental et Vice-Président de la CDC, chargé du développement économique a rappelé « la passion, la motivation la persévérance, le goût du travail bien fait » de Romain.

L'entreprise familiale de menuiserie, basée à St-Michel-des-Andaines a sans doute développé et favorisé la passion de Romain Bouland pour le bois. ■

soient pas en contact avec le public. « Cela nous permet d'accueillir les visiteurs, y compris des scolaires, en toute sécurité », précisent les organisateurs.

Une soixantaine d'animaux appartenant à 14 éleveurs des alentours et des départements limitrophes étaient présentés. Ce concours est subventionné par le syndicat agricole cantonal, les communes du canton, la ville de La Ferté-Macé, le conseil départemental, le conseil régional ainsi que divers autres partenaires. Les organisateurs étaient satisfaits de la présence de nombreux visiteurs. ■



JK L'esprit papier

JK Associés a rejoint la zone industrielle Beauregard à La Ferté-Macé pendant l'été 2015. Cette entreprise, créée il y a une quarantaine d'années à Noirmoutier, est spécialisée sur la communication publicitaire ou promotionnelle papier.

Les produits phares de JK sont le bloc de feuillets repositionnables Memor'it, concurrent du Post it de la société 3M, et le bloc cube. Ce dernier se décline avec une palette, un camion personnalisé pour le transporteur mais également avec tout objet de décoration imaginable (chaise, banc, chevalet de peintre, pergola ...). Sur ces marchés, le savoir-faire de JK est quasi unique en France. C'est ce qui a poussé Compedit Beauregard dans sa démarche d'acquisition de cette pépite alors en difficulté suite à l'évolution du marché notamment dans les laboratoires pharmaceutiques.

L'arrivée à La Ferté-Macé a permis à l'entreprise de créer 4 emplois en plus des deux salariés venus de

Noirmoutier. Aujourd'hui, JK a repris sa quête de nouveaux marchés. Grâce à l'appui technique de sa société mère Compedit Beauregard, elle a pu renouveler et prendre de nouvelles positions chez des clients prestigieux comme Dior, La Poste, La SNCF et bien d'autres. De nouveaux produits sont à l'étude pour avoir une visibilité grand public et les idées ne manquent pas pour proposer des blocs pour tous. Devenir leader du bloc note, du tapis souris papier ou du sous-main font également parti des objectifs et il n'est pas à douter que L'Esprit Papier de JK va connaître un fort développement dans les années à venir à La Ferté-Macé. ■

Centre de Télétravail

Le Centre de télétravail va ouvrir ses portes fin avril 2016 !



Projet à l'initiative de la Communauté de Communes La Ferté/Saint-Michel, le centre de télétravail a pour but de contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire, de dynamiser le tissu d'activités, de favoriser le développement des entreprises qui utilisent des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, de développer la formation et la téléformation sur le territoire.

Il s'agit d'une structure publique collective de mutualisa-

tion de moyens pour l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de toute structure professionnelle concourant ainsi au développement et à la dynamisation du territoire de la Communauté de Communes.

Les horaires d'ouverture permettront une flexibilité pour son utilisation. Ouvert 7 jours sur 7, de 6h à minuit. La gestion de fera sur réservation auprès du service développement économique de la mairie qui délivrera un badge d'accès. Pour une heure, une journée ou un mois,

les tarifs permettent une adaptabilité au rythme de chacun des télétravailleurs.

Il pourra également être mis à disposition d'organismes de formation, d'entreprises qui souhaitent organiser des conférences...

Pour tous renseignements, contacter le service développement économique : 02 33 14 00 44 ou dec@lafertemace.fr ■



Entreprise MANUVIT Inauguration des locaux

Le 18 décembre 2015, l'entreprise MANUVIT, nouvellement installée dans ses locaux, rue des Peupliers en zone industrielle Beauregard à La Ferté-Macé, a été inaugurée en présence de Madame Julia CATTIN, Présidente du groupe MANUVIT et de Monsieur André BEX, Directeur Général du Groupe.

L'installation dans ces nouveaux locaux a permis la reprise début 2015 de l'entreprise WHIPTRUCK afin de compléter la gamme de gerbeurs et transpalettes.

MANUVIT recrute dans le cadre de son développement des personnels d'atelier qualifiés (tourneur-fraiseur, peintre...) et des personnels commerciaux sédentaires pour les secteurs France et export. Elle travaille pour des entreprises de renommée dans des domaines très variés tels que l'aviation, l'automobile, la pharmacie... ■



■ Écoles publiques 1^{er} degré

RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017 CRÉATION DE DEUX PÔLES SCOLAIRES À LA FERTÉ-MACÉ

La Ferté-Macé compte 4 écoles publiques (2 maternelles et 2 élémentaires). Après concertation avec l'inspection académique, le directeur académique des services de l'Éducation Nationale, les équipes enseignantes et les représentants de parents d'élèves, notre collectivité a décidé de créer 2 pôles scolaires comportant **chacun** une maternelle et une élémentaire :

- Le premier pôle scolaire comprendra la maternelle Jacques Prévert et l'élémentaire Jacques Prévert et constituera **le pôle scolaire Jacques-Prévert**.
- Le deuxième pôle comprendra la maternelle Charles Perrault et l'élémentaire Paul Souvray et constituera **le pôle scolaire Perrault-Souvray**.

Consultés en amont, les conseils d'école ont donné un avis favorable à ces rapprochements. La création de ces pôles devra être bénéfique tant sur le plan pédagogique que sur le plan matériel car ils permettront notamment une mise en commun des moyens. L'objectif est de renforcer nos écoles en assurant une continuité entre maternelle et élémentaire et d'en faciliter le fonctionnement. Cela nous permettra aussi de mieux nous préparer aux évolutions futures, qu'elles soient technologiques ou démographiques. Il s'agit de renforcer le projet d'école avec une cohérence accrue et une meilleure articulation entre maternelle et élémentaire. Pour les parents cela changera peu de choses. Nous aurons une seule direction dans chaque pôle scolaire donc un seul interlocuteur.

À terme l'école Charles Perrault rejoindra le site de Paul Souvray. L'objectif de réalisation est fixé à l'horizon 2018-2019 pour réussir ce rapprochement physique.

Depuis toujours, notre collectivité agit en cohérence et soutient fortement les activités éducatives sur les temps scolaire et périscolaire.

La mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs en septembre 2014, a renforcé cet engagement. L'offre éducative s'est ainsi multipliée autour de la découverte d'activités, de partenariats associatifs sportifs et culturels, du développement de projets mobilisant d'autres services de la collectivité tels que la médiathèque, le service sports loisirs, le centre socioculturel fertois nonobstant le maintien des moyens financiers et humains précédemment alloués à nos écoles.

Il s'agit de porter et de réaffirmer une ambition partagée entre notre Communauté de Communes, les équipes éducatives et les parents. Cette ambition se concrétise au travers du Projet Éducatif Local (PEL) en cours d'élaboration et qui sera mis en œuvre à l'automne 2016. ■



POLITIQUE D'INSERTION

L'ÉTAPE,

association qui encadre, accompagne, oriente, elle est aussi **une plate-forme mobilité**. Elle permet des locations de véhicules (scooters, vélos électriques, voitures), elle organise le covoiturage et prépare, en tant qu'auto-école sociale, au permis de conduire (B, AM).

Contacter l'ÉTAPE au Bureau de Flers
au 02 33 64 47 89
ouverts du lundi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Travail sur l'accessibilité

Vous avez pu observer ces dernières semaines, dans quelques rues, des dessins éphémères (façon BD) qui vous ont sûrement intrigués. En fait, ils signalent des endroits difficiles à franchir pour les personnes à mobilité réduite (la liste n'est pas exhaustive). Ce travail réalisé par des stagiaires, adultes en insertion, accompagnés par des artistes, est un des exercices effectués par le groupe dont le thème du stage était « l'accessibilité ». Ils ont aussi établi un document écrit très précis et complet sur ce sujet : expertise que la ville pourra exploiter dans ses futurs travaux de voirie.

Ainsi, au travers de ces stages où les activités sont variées, complémentaires, ouvertes (scolaires, manuelles, structurantes...) des personnes redonnent un sens à leur vie, retrouvent le désir d'agir, d'aller de l'avant, de s'investir à nouveau... pour repartir vers une formation, un emploi... Ce stage-ci était conduit, animé, organisé par l'association ÉTAPE qui vient de s'installer, Boulevard de Contades, alors qu'elle était auparavant, place de Neustadt.



D'autres structures sur la ville participent à cette dynamique :

PHENIX,

association [loi 1901] dont les bureaux se trouvent dans la Maison des Services Publics, a pour mission de permettre aux personnes qui ont diverses difficultés (chômeurs, RSA, jeunes en rupture...) de retrouver par des travaux ponctuels, la confiance en eux, la possibilité de subvenir à leurs besoins, de retrouver ensuite plus facilement un emploi... Cette association développe la solidarité entre l'offre et la demande. Chaque année c'est 120 à 130 personnes qui effectuent des heures (chez les commerçants,

les artisans, les collectivités, les associations, les agriculteurs, les entreprises, les particuliers...) pour des tâches très variées.

Contacter PHENIX au 02 33 38 05 75
à la Maison des Services Publics, parking d'Hautvieu
Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

L'AIFR,

est une association qui emploie en CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE d'insertion, des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, cela dans le cadre d'ateliers dits « chantiers d'insertion ». Ces salariés travaillent dans le jardinage zone Beauregard, dans le maraîchage mais aussi dans d'autres domaines : couture/repassage ; entretien jardins, cours d'eau, environnement...

En 2015, 19 Fertois ont été suivis. Des contacts sont pris pour que l'AIFR puisse avoir des bureaux Boulevard de Contades.

Contacter l'AIFR siège Flers au 02 33 64 30 18
Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

L'INFREP,

Institut National de Formation et de Recherche sur l'Éducation Permanente est installé également Boulevard de Contades et développe 3 grandes missions :

- Formation des adultes (pour conduire une qualification, élaborer un projet professionnel ou une conversion...)
- Spécialisation dans l'insertion professionnelle ; propose des remises à niveau, un travail sur les compétences de base (pour les jeunes sans qualification, pour les demandeurs d'emploi...)
- Actions de formation continue dont des programmes de formation par alternance (contrats d'apprentissage).

Ces personnes qui bénéficient de ces emplois ou stages sont orientées par la Mission Locale pour un public de 18 à 25 ans (les permanences se tiennent au Centre Socioculturel Fertois) et par Pôle Emploi pour les autres.

Contacter l'INFREP au 02 33 64 42 64
Bureaux ouverts sur La Ferté-Macé, Bd de Contades
les lundis, mardis et jeudis
de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00.

LE GRETA,

a pour mission de contribuer au développement des territoires par l'accompagnement des entreprises et des institutions dans leurs évolutions et propose des dispositifs de formation continue professionnelle et technique.

Contacter le GRETA, agence de Flers,
Lycée J. Guéhenno au 02 33 98 48 50.

Pour tous renseignements complémentaires, le Centre Socioculturel Fertois, rue Pasteur, espace ressource, est toujours à votre disposition. ■

■ Inscriptions scolaires RENTRÉE 2016-2017

Depuis le 4 janvier 2016, les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2016 sont ouvertes au service éducation jeunesse. Cette formalité est indispensable et préalable à l'admission effectuée par la direction de l'école.

Le secrétariat du bureau des affaires scolaires et périscolaires est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midis de 14 h à 17 h, contacter le 02 33 14 00 41 pour la prise de rendez-vous et vous munir du livret de famille, carnet de vaccinations de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. ■

Activités au Centre Socioculturel fertois

Le Centre Socioculturel Fertois continue son développement et de nombreuses activités s'organisent pour apporter des services et répondre aux souhaits des habitants.

Après l'atelier tricot du mardi après-midi, il s'est formé l'atelier couture, le 1^{er} lundi de chaque mois, l'atelier informatique tous les lundis après-midi. Il y a toujours la cuisine, les rencontres parents/enfants sur des thèmes différents, le café expression, la soirée jeux (dernier vendredi soir de chaque mois) et des accueils de jeunes le mercredi et vendredi de 17 h à 18 h 30... sans parler des accompagnements individuels et des actions ponctuelles qui sont menées par les animateurs du centre :

- sorties familiales, de jeunes...,
- actions de prévention (santé, code de la route...),
- actions de sensibilisation : exemple du moment « propreté dans la ville ». La campagne se poursuit d'ailleurs et prochainement des « ambassadrices du tri » du SIR-TOM Flers/ Condé passeront en ville (maison après maison) pour expliquer quelques points mal compris : problèmes de tri (aucun verre dans les sacs), dépôts intempestifs...,
- actions « jardinage » au printemps : en partenariat avec l'association Etape, le Centre Socioculturel Fertois va proposer au quartier Jacques Prévert, de jardiner de petits espaces : massifs, parterres... pour les fleurir ou disposer des plantes aromatiques, des légumes, de la rhubarbe... suivant l'imagination ou l'envie ! Les produits pourront être partagés, mais aussi ils agrémenteront les espaces, redonneront vie, apportent de la convivialité...

Quelques dates à retenir

Le 23 avril 2016, à 14 heures :

Rendez-vous au Centre Socioculturel Fertois avec son vélo, pour une balade de reconnaissance de circuits potentiels (cf. page Actualités). En soirée, Snéjana Briard professeur de piano, Éric Miller professeur de guitare proposeront un spectacle avec leurs élèves, cour du Grand Turc à partir de 18 h.

Le 27 mai 2016, fête du jeu :

Partenariat avec l'EREIA de La Ferté-Macé pour des animations au Centre Socioculturel auprès des scolaires puis soirée jeux Tout public au Centre socioculturel en lien avec la fête des voisins.

Du 2 au 4 juin 2016 :

Festival « des arts en rue libre » (voir page culture loisirs).

Le 7 juin 2016 de 10 h / 12 h et de 14 h / 17 h :

Forum de l'emploi et de la mobilité qui se déroulera au centre socioculturel avec de nombreux partenaires : Pôle emploi, Mission locale, Étape Mobilisé, AIFR, Phénix, Cap emploi et autres.

Le 2 septembre 2016 :

Forum des associations au Centre Socioculturel.

Enfin chaque jour, de 8 h 30 à 12 h 30 puis de 13 h 30 à 18 h 30 et en continu le mercredi de 8 h 30 à 18 h 30, les deux agents d'accueil du Centre Socioculturel sont à votre écoute pour répondre à vos questionnements et vous orienter suivant vos demandes.



Ateliers Nutrition

L'UNA de La Ferté-Macé (rue Soeur Marie Boitier), antenne de l'UNA BOCAGE ORNAIS dont le siège est à Flers, a mis en place depuis octobre des ateliers nutrition.

Ces ateliers, ouverts à tous les adultes, ont lieu au foyer du Centre Socioculturel Fertois, un vendredi tous les 15 jours.

Au-delà des apports théoriques sur l'alimentation en lien avec les différentes problématiques de chacun, cet atelier est un moment très convivial durant lequel les participants aiment se retrouver. Un nouveau groupe sera constitué en septembre.

Ce groupe est encadré par l'UNA, Chloé MARTEL, diététicienne au Pôle de santé, Samuel AUBRIL, référent Jeunes et Habitants du Centre Socioculturel Fertois. ■

Permanences au Centre Socio-culturel fertois

EMPLOI, FORMATION

Mission Locale

Mercredi de 9 h 15 à 12 h et vendredi de 9 h 15 à 12 h.

Armée de Terre/Air/Gendarmerie

Sur rendez-vous au 02 33 64 43 33 :

Premier mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Gendarmerie

Premier mercredi de chaque mois de 17 h à 18 h.

ÉCOUTE

Mme LETINTURIER, Maire-adjointe, Vice-Présidente en charge de la participation citoyenne, la solidarité reçoit tous les lundis de 17 h à 18 h sur rendez-vous.

S'adresser à l'accueil du Centre Socioculturel Fertois, Tél. : 02 33 14 14 83.

ÉCOUTE, CONSEILS, INFORMATIONS, DROIT

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

Premier et troisième jeudi de chaque mois le matin de 9 h 30 à 12 h.

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination).

Premier et troisième mardi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30.

CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Premier et troisième mardi de chaque mois de 12 h à 16 h 30.

Deuxième et quatrième mardi de chaque mois de 9 h 30 à 16 h 30.

Présence du Docteur PANTIGA.

UFC QUE CHOISIR

Tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30. ■

Baby Sitting

Le Centre Socioculturel Fertois et la Maison de la Petite Enfance s'associent pour proposer une liste de baby-sitters aux parents.

Vous êtes âgés de plus de 16 ans, vous souhaitez vous occuper d'enfants, le Centre Socioculturel Fertois tient à votre disposition un dossier de candidature.

Parents, vous avez besoin de faire garder vos enfants ponctuellement à votre domicile, la Maison de la Petite Enfance dispose d'une liste de baby-sitters ainsi que des renseignements sur la rémunération, la législation qui encadre ce type d'emplois.

Renseignements au Centre Socioculturel Fertois, Tél. : 02 33 14 14 83 ou à La Maison de la Petite Enfance, Tél. : 02 33 37 76 59. ■



Écoliers et adultes ont planté l'arbre de la laïcité : Pourquoi un chêne ?

« Cet arbre symbolise la paix, la rusticité et la longévité » nous a expliqué Jean-François Belliard, responsable des espaces verts à la CDC La Ferté/St-Michel.

Ce rendez-vous correspondait au 110^e anniversaire de la loi 1905 qui actait la séparation des églises et de l'état. Des écoliers des établissements Jacques Prévert et Paul Souvray, des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN), des enseignants, des élus et agents de la collectivité étaient présents. Les différents intervenants ont rappelé l'importance de la laïcité pour la liberté, l'égalité et la fraternité des citoyens. Les écoliers ont lu la charte de la laïcité avant les différentes prises de paroles.

« La laïcité, c'est le respect des convictions de l'autre, la volonté de vivre en paix au cœur d'une république laïque » a rappelé Albert Lemonnier (DDEN).

« Cet arbre est le symbole du bien-vivre ensemble, du respect mutuel de chacun en séparant la sphère privée de la sphère publique » Jacques Dalmont, maire de La Ferté-Macé et président de la CDC La Ferté/St-Michel.

« La laïcité permet de faire société en respectant la liberté de conscience, la séparation des pouvoirs politiques et religieux et l'égalité de tous les citoyens quelque soient leurs convictions » José Collado, conseiller départemental.

« L'école républicaine permet l'apprentissage de la citoyenneté qui conduit au respect des autres à travers l'enseignement moral et civique » a rappelé M. Patrick Foureau, inspecteur de l'Éducation nationale. ■

Expositions

AU GRAND TURC - SALLE JACQUES ROUSSEAU

Expositions 2016

Mars - du 8 au 26 PARADE : Photographies Apéritives de la Région des Apalaches et Des environs de l'Orne (géographe)	Avril - du 9 au 23 Christian MALON Photographies Paysans de Normandie aujourd'hui Textes d'Armand Frémont (géographe)
Mai - du 4 au 19 Le Mois de la Photographie en Bocage Normand. Photographies, Matériels Pontiac, fabricant à La Ferté-Macé (1935)	Juin / Juillet - du 1 ^{er} au 9 juillet Projets éco-tourisme des élèves de l'EFM
Septembre - du 4 au 24 Cartophiles l'artois La Ferté-Macé Aujourd'hui	Octobre - du 4 au 29 Paintures François Pail
Novembre - du 8 au 19 Roger DUBOIS Photographies	Décembre - du 4 au 25 Koloni L'origine Sculpture-peinture Art contemporain Travailleur la matière

Salle d'exposition Jacques Rousseau
Le Grand Turc - 8 rue Saint Denis
51160 La Ferté-Macé

La salle d'exposition de La Ferté-Macé fait son grand retour !

Après l'ouverture de la médiathèque en septembre 2015, et une première exposition des Cartophiles fertois en Octobre, la salle Jacques ROUSSEAU au Grand Turc vous propose un programme culturel riche et varié tout au long de l'année 2016.

La photographie sera particulièrement mise à l'honneur.

Côté pratique, les expositions seront accessibles aux mêmes horaires que ceux de la médiathèque :
Mardi de 15 h à 18 h,
mercredi de 13 h à 18 h,
jeudi de 11 h 30 à 18 h,
vendredi de 15 h à 18 h 30
et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

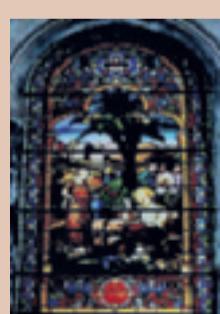
L'accès aux expositions est libre et gratuit.

- Jusqu'au 21 avril :** Photographies de Christian MALON « Paysans de Normandie aujourd'hui ». Textes de Armand Frémont (géographe).
- Du 4 au 29 mai :** Le Mois de la photographie en Bocage Normand. Photographies, matériels Pontiac (fabricant à La Ferté-Macé).

LE BLOC MÉTAL 41

Pontiac crée en 1941 un nouvel appareil photographique qu'il nomme BLOC MÉTAL 41.

200 000 unités seront fabriquées à La Ferté-Macé ou à Paris. À l'origine, les locaux de l'usine Pontiac de La Ferté-Macé, était une filature, actuellement ils sont occupés par les Services Techniques.



Pierres en Lumière en Normandie

à La Ferté-Macé le 21 mai de 21 h à 1 h.

L'Association ANIM'FERTÉ en partenariat avec l'Association de Restauration de l'Église de La Ferté-Macé vous proposent la mise en lumière des vitraux de l'Église avec la lecture d'un descriptif pour chaque vitrail. Cette mise en lumière se fera à partir de la nuit tombée et sera précédée d'une animation musicale sur le parvis de l'Église à partir de 21 h. La programmation de cette soirée n'étant pas définitive, d'autres animations sont susceptibles d'y être ajoutées.

Nous vous attendons nombreux à cette soirée qui vous permettra de voir les vitraux de votre Église comme vous ne les avez jamais vus.

Fête de la Randonnée

Organisées par Tourisme 61, trois randonnées vous sont proposées les samedi 28 et dimanche 29 mai.

Samedi 28 mai

Randonnée de 8 km dans le bocage, en forêt, au bord d'une rivière.

Départ 10 h - RDV dans le bourg d'Antoigny

Distance 8 km - Durée prévue 2 h - Difficulté moyenne

Guides : Marcel Flandrin et Philippe Ralu.

Espace découverte des Gorges de Villiers. Randonnée découverte d'un espace naturel sensible.

Faune et flore des tourbières, landes et rivières.

Départ 14 h - RDV au parking des Gorges de Villiers à St-Ouen-le-Brisout

Distance 2,5 km - Durée prévue 2 h - Difficulté moyenne

Guide : Philippe Ralu.

Dimanche 29 mai

Découvertes de sites remarquables de La Ferté-Macé et de paysages vallonnés de notre bocage avec commentaires : circuit « Les bornes cavalières ».

9 km autour de La Ferté Macé entre ville et campagne

Départ : 9 h 30 RDV, Parking du plan d'eau

Distance : 9 km - Durée prévue : 2 h 30

Difficulté : Facile

Guide : Michel Jarry.

Pour ces trois randonnées, prévoir de bonnes chaussures.

FETE DE LA RANDONNÉE DANS L'ORNE

28 et 29 mai 2016

Programme sur le secteur de La Ferté-Macé

Samedi 28 Mai à 10h :

Randonnée de 8 km (bocage, forêt, tourbière, lande, gorge)

Départ : bourg d'Antoigny

Samedi 28 Mai à 14h30 :

Randonnée découverte de 2,5 km aux Gorges de Villiers

Départ : des gorges de Villiers, St Ouen Le Brisout

Dimanche 29 Mai à 9h30 :

Les Bornes Cavalières 9 km autour de La Ferté Macé

Départ : base de loisirs de La Ferté-Macé



Au Cinéma

L'association CinéFerté toujours très active vous propose :

CINÉ OPÉRA,

Vous pourrez assister à « La Bayardière » le 29 avril et le 27 mai à « La Fille du Far West ».

L'opération débutée en décembre prendra fin le 24 juin par « La Favorita », opéra en 4 actes de G. Donizetti. Une grande histoire romantique et romanesque avec la passion, la mort, l'amour. L'histoire d'un jeune moine au Moyen-Age prêt à renoncer à sa vie recluse pour retrouver celle qu'il aime.

CINÉ ART, dans la ville le 3 juin à 20 h 30 (dans le cadre des Arts en Rue Libre). Projection du film de Bruno Romy « La Féée » suivi d'un débat sur la ville en présence du réalisateur.

LES VISITES DE MICHEL LOUVEL

Mercredi 15 juin : Les maisons bourgeoises, découverte de l'habitat ouvrier et bourgeois à l'époque du tissage à main » départ à 14 h 30 de l'Office de Tourisme.

Sur réservation (minimum 5 personnes). 3 € par personne. Tél. : 02 33 37 10 97.



Mardi 19 avril « SAME SAME » danse par la compagnie Stylistik. Salle Guy Rossolini à 20 h 30.

Tout public à partir de 5 ans.

Jeudi 12 mai « JE N'AI PAS PEUR »

Marionnettes par la compagnie Tro Héol. Salle Gérard Philipe à 20 h 30. Tout public à partir de 10 ans.

Billetterie guichet à la Médiathèque la Grande Nouvelle - Le Grand Turc, Tél. : 02 33 37 47 67 ou sur www.lafertemace.fr



Jardin du Ridrel

Ouverture du jardin de Maryvonne et Serge FLEURY, les deux premiers dimanches du mois de mai (avec participation financière de 2 € pour le neurodon) et les deux premiers dimanches du mois de juin (avec participation de 2 € pour le jardin thérapeutique de Valognes).



Fête de la MUSIQUE

21 JUIN

La Ferté-Macé fera encore la part belle à la musique pour l'arrivée de l'été. Cette soirée, moment de convivialité donnera au public l'occasion de découvrir différents styles musicaux sur les scènes réparties dans le centre-ville.

Vous pourrez entre autre écouter :



« Le Stabul'Orchestra »
La Rock'n'rurroll attitude : des chansons de lutte, d'amour et des chansons à déboire, jamais dénuées d'humour. Rythmiques endiablées, airs d'accordéon, le tout au service de textes bien aiguisés en hommage au monde rural, le Stabul'Orchestra rumine, milite et nous fait guincher dans une bonne humeur communautaire.

« Chris 2 bar » Adepte du one-man-band, Christophe de Barallon (son vrai nom) est seul en scène avec sa guitare, une pédale charleston et une (petite) grosse caisse, et ça suffit au bonheur de son public. Des critiques en ont fait le fils spirituel de Jacques Higelin (pour les paroles et l'énergie) et de Jimi Hendrix (pour la guitare et l'énergie)...

« Natty dread » Ces trois musiciens nous feront revivre l'atmosphère de la black music entre funk, soul et reggae.

« Amlos country dance » les santiags et stetson sont de rigueur pour accompagner cette musique qui vous fera taper du pied ...

Et aussi d'autres surprises musicales.

Vous avez envie de participer en tant que musiciens ou groupes ? Contactez la médiathèque « La Grande Nouvelle », Tél. : 02 33 37 47 67. ■

DES ARTS EN RUE LIBRE

3 journées festives à La Ferté-Macé les 2, 3 et 4 juin.

Création de journées festives afin de montrer au public les différents travaux réalisés dans le cadre du Pole Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle ainsi que les travaux réalisés parallèlement dans le cadre du projet de jumelage Ecole-Collège-Cinéma. Ouvert à tous, entrée libre.

Jeudi 2 juin

À partir de 9 h 30, Intervention d'Olivier Hédin (Hippolyte crieur public) sur la place du marché. En amont : des boîtes à lettres créées par les enfants pendant les Temps d'Activités Périscolaires seront déposées chez les commerçants et dans les entreprises souhaitant participer à cette action.

Vendredi 3 juin

À partir de 14 h 00, cour du Grand Turc. Installation de sculptures créées avec les élèves des écoles fertoises dans la cour du Grand Turc avec l'artiste sculpteur Julien Perrier.

20 h 30, au cinéma, salle Gérard Philippe Ciné-débat, diffusion du film « La Fée » sur la ville du Havre en présence du réalisateur Bruno Romy.

Samedi 4 juin

À partir de 14 h 30, Le Grand Turc. Diffusion du film d'animation créé par les élèves de CM1-CM2 et 6^e dans le cadre du projet école-collège et cinéma.

Démonstration de sérigraphie et de fonderie.

Atelier cuisine : soupe d'été.

Jeux et Championnat du monde de billes.

Exposition des œuvres de Julien Perrier.

Auberge espagnole et buvette bio.

Concert cabaret & S. et DJ. ■

2-3-4 juin

Crieur public
Expo
Ciné-débat
Sculpture
Sérigraphie
Championnat du monde de billes
Auberge espagnole
Cuisine
Jeux
Concert cabaret
DJ

MANIFESTATIONS À VENIR

Liste non exhaustive,
N'hésitez pas à nous communiquer vos manifestations au Service Développement Économique et Communication : dec@lafertemace.fr

- 23 avril : Parcours en vélo des pistes cyclables (cf. voir p. 3).
- 24 avril : Challenge interne au Centre Équestre de La Péleras.
- 30 avril : Marché aux fleurs, exposition de voitures anciennes place du G^{al} Leclerc. Expositions de bonzais et de l'association du Rail miniature sous le marché couvert.
- 1^{er} mai : Challenge Départemental des écoles de cyclisme, ZI Beauregard. À partir de 13 h. Organisation Vélo-Club Fertois.
- Du 9 au 13 mai : Semaine de prévention des violences au Centre Socioculturel Fertois.
- 12 mai : Portes ouvertes et démonstration d'hydromodélisme à la Base de Loisirs.
- 14 mai : Repas concert organisé par LEZ'ARTS OSEURS et AMLOS/Musiciens en Herbe.
- 14-15 mai : Foire des Andaines entre St-Michel-des-Andaines et Bagnoles-de-l'Orne/Normandie.
- Du 17 mai au 5 juin : Fête foraine à la Base de Loisirs.
- 18 mai : Triathlon UNSS à la Base de Loisirs.
- 19 mai : Journée « Sport adapté » à la Base de Loisirs (MFR Haleine).
- Du 25 au 27 mai : Championnat de France UNSS Beach-Tennis.
- 27 mai : Soirée jeux au Centre Socioculturel Fertois.
- 27 mai : Fête des voisins.
- 28 mai : Fête des jeux.
- 28-29 mai : Fête de la randonnée – Tourisme 61 (cf. détail).
- 29 mai : Hydromodélisme à la Base de Loisirs.
- Du 2 au 4 juin : « En rue libre », co-organisation Centre Socioculturel Fertois et la Médiathèque « La Grande Nouvelle » (cf. voir ci-dessus).
- 5 juin : - Journée nature à Beauvain (cf. voir p. 8).
- Fête de la Pêche à la Base de Loisirs.
- Concours CSO hunter au Centre Équestre de La Péleras (clubs et amateurs).
- 7 juin : Forum emploi-mobilité au Centre Socioculturel Fertois.
- 11 juin : - Repas concert organisé par LEZ'ARTS OSEURS et AMLOS/Musiciens en Herbe.
- Tournoi en plein air de Volley.
- 18-19 juin : Vente Emmaüs, salle G. Rossolini.
- 19 juin : - SWIN - Open Jean Jacques Francesconi. A la Base de Loisirs, terrain Annie Goutte.
- Hydromodélisme à la Base de Loisirs.
- 21 juin : Fête de la Musique (cf. voir ci-dessus).
- 2 et 3 juillet : « Le Surviv'Orne » 4^e édition des triathlons du lac (cf. voir ci-contre).



Le Surviv'Orne 2016

Championnat Régional Longue Distance

En coordination avec la municipalité de La Ferté-Macé, le club de Triathlon Flers/La Ferté-Macé organise sa 4^e édition des Triathlons du lac, rebaptisé LE SURVIV'ORNE.

Cette manifestation se déroulera les 2 et 3 juillet 2016 autour de la base de loisirs de La Ferté-Macé.

Ce week-end festif et sportif vise à créer une animation intergénérationnelle où les plus jeunes partageront la même activité sportive que les anciens. Ces différentes épreuves offrent la possibilité à tout public (licenciés FFTRI ou non licenciés) de participer à une manifestation sportive pour le plaisir.

Une nouveauté pour cette année 2016, un triathlon longue distance est proposé aux triathlètes licenciés ou non licenciés. Les distances sont les suivantes 1,9 km de natation, 90 km de vélo, 21 km de course à pied. Ce triathlon LD est labellisé Championnat Régional de Normandie.

Le SURVIV'ORNE favorisera la découverte de l'environnement du Pays Fertois et des communes participantes : Saint-Michel-des-Andaines, Domfront, Champsecret, Bagnoles-de-l'Orne, Les Monts d'Andaines, la forêt domaniale des Andaines.

Le SURVIV'ORNE est adossé à une association caritative : Les Papillons de Charcot. Cette association accompagne les personnes atteintes de la sclérose Latérale Amyotrophique dite « La maladie de Charcot ».

Renseignements et inscriptions :

Président du club de Triathlon Flers/La Ferté-Macé :

Monsieur Boulenouar Djamil

Port. : 06 37 16 42 45

Sites : www.lesurvivorne.fr

www.lafertemace.flers-triathlon.fr ■

N'OUBLIEZ PAS D'ALLER CONSULTER TOUTES LES INFOS SUR :

Site de la CdC : www.laferte-stmichel.fr

Office de Tourisme : www.tourisme-lafertemace.fr

Cinéma : www.cineferte.fr

Médiathèque La Grande Nouvelle :

www.lagrandenouvelle.fr ■

DATES À RETENIR

- 20 juin : début des inscriptions pour la braderie. S'adresser à l'Office de Tourisme.
- 13 juillet : Feu d'artifice et bal populaire + retraite aux flambeaux.
- 27 août : Motocross en semi-nocturne.
- 17 septembre : L'incendiaire. ■



■ Association des Amis de Marcel PIERRE

L'association « Les amis de Marcel PIERRE » a été créée le 24 février 2016.

Son conseil d'administration se compose de messieurs Nicole MOTIN, Andrée FOUQUERAY, Marie-Cécile BARBERO, Noëlle POIRIER et de messieurs Michel RAPEAUD, Pierre DEVALLOIS, Michel LOUVEL, Jacques DALMONT, Gilbert BERNARD, Francis RAVOIRE, Jean-Marie DE JACQUELOT.

Cette association a pour but de soutenir la ville dans son projet de réhabilitation de l'œuvre du sculpteur fertois Marcel PIERRE. Elle est ouverte à tous et se propose de collecter tous documents, photographies, témoignages oraux, lettres... qui permettront de faire vivre la mémoire de cet artiste sensible, généreux et profondément humain.

Le premier projet est en cours avec la restauration du monument inachevé de 1938. Cette restauration va démarrer cette année et le monument sera ensuite installé dans le Parc Barré-Saint, constituant ainsi la huitième et dernière étape du circuit de découverte « Dans les pas du sculpteur Marcel PIERRE ».

Pour imaginer le circuit de découverte, un partenariat de projet tutoré a été mis en place avec un groupe d'étudiantes de l'IUT d'Alençon. Il s'agit de faire connaître une vingtaine d'œuvres en 8 étapes, balisées par des panneaux explicatifs. Ce circuit se veut à destination de tous publics, scolaires, habitants et curistes de passage ; historique, car le style de Marcel PIERRE est réaliste, sans artifice, expressif et les messages que véhiculent son œuvre sont faciles à s'approprier ; enfin touristique car il permettra de découvrir la ville.

Nous sommes déjà en lien avec plusieurs partenaires, la ville de La Ferté-Macé en premier lieu, mais également La Mission du Centenaire, le Souvenir Français, le club des mécènes de La Fondation du Patrimoine, la Fédération Ornaise du Tourisme de Randonnée...

N'hésitez pas à prendre contact :
Les Amis de Marcel Pierre, Mairie ou Office de Tourisme : 11, rue de la Victoire, 61600 La Ferté-Macé.
Tél./Fax : 02 33 37 10 97 – Port. : 06 75 40 61 88
otsi.la-ferte-mace@wanadoo.fr
www.tourisme-lafertemace.fr
http://otsilafertemace.unblog.fr
https://facebook.com/otlafertemace ■



■ Au Bon Marché, Maison Guillais-Barré, un magasin emblématique

Le magasin Guillais est pendant près de 150 ans, l'un des plus importants commerces fertois dans son secteur d'activité dont la clientèle vient de toute la zone de chalandise de La Ferté-Macé et du nord-Mayenne. Déjà en 1913, une publicité donne quelques raisons de cette réussite qui va se confirmer : « maison de confiance, la plus ancienne, la mieux assortie et vendant le meilleur marché de la région ».

Édouard Guillais crée son commerce en 1860, à l'époque du tissage à main triomphant qui compte 123 fabricants pour la fabrique fertoise. Quelques années plus tard sont construits 9 tissages mécaniques qui s'accompagnent d'un important accroissement de population. La ville va atteindre près de 10 000 habitants en 1876. Le commerce se diversifie et le nombre de boutiques s'accroît. En 1897, il est dénombré 37 épiceries, 21 boulangeries, 94 débits de boissons et restaurants ; pour le secteur d'activité qui nous intéresse ici, pas moins de 15 marchands de tissus, 5 tailleur, 9 couturiers, 16 merceries, 5 lingeuses, 2 magasins de nouveautés dont celui d'Édouard Guillais.

Édouard Guillais (1843-1921) ouvre son magasin de vente de toiles place de l'Église en lieu et place d'une auberge. Quatre générations vont se succéder. Le choix de ce métier est sans doute influencé par celui de ses ancêtres. Son grand-père, Jacques, né en 1782 à Saint-Maurice-du-Désert est tisserand ; son père, Louis, né en 1813 à La Sourdière, village fertois, va habiter rue de la Teinture ; il exerce, lui aussi, la profession de tisserand puis celle de marchand mercier. La jeune entreprise prend de l'ampleur et en janvier 1907, son fils André (1881-1940) lui succède et va poursuivre cet essor. Il ouvre une succursale à Briouze début 1909 ; l'affaire atteint son apogée entre les deux guerres mondiales. Elle compte quatre magasins situés à La Ferté-Macé, Briouze, Pré-en-Pail et l'Aigle. À cette époque, parmi ses nombreux concurrents, citons le Mayennais, A. de la Vaissière, qui possède 3 magasins à La Ferté-Macé « À la maison de Paris » (angle rue d'Hautvie / place du Général Leclerc) ; Laval et Sablé. Lors de la succession d'André, Briouze et Pré-en-Pail sont vendus, Jean reprend l'Aigle et son frère Raymond La Ferté. Ce dernier achète quelques années plus tard un magasin place Henri IV à Argentan. Il tient une place particulière dans la vie locale en tant que Maire-Adjoint, président de l'Union Commerciale, vice-président de la chambre de commerce d'Alençon, etc., mais aussi en tant que chef de la Défense Passive. Au moment de la libération de la ville par les Américains le 14 août 1944, son brassard des Forces Françaises de l'Intérieur au bras, il guide le lieutenant Rubens et ses hommes à traverser la ville du sud au nord que les Allemands ont en partie désertés. En 1980, Antoine exploite ces deux magasins pendant un quart de siècle dont celui de La Ferté employant jusqu'à 20 salariés.

La réussite de ce commerce est rendue possible par le choix opportun d'Édouard Guillais de s'installer à un emplacement commercial de premier ordre sur une place qui plus est, celle du marché ; la proximité de l'église, à cette époque, n'est-elle pas, également, un facteur supplémentaire de commercialité ? Autre atout, le magasin offre une « belle » surface de vente par rapport à ses concurrents ; dès 1898, les entêtes de facture mentionnent : « grands magasins de nouveautés, les plus vastes de la région », une façon aussi de s'identifier en partie aux grands magasins parisiens. Sa surface va s'accroître étape par étape pour conforter le développement de l'affaire. De gauche à droite : reprise en 1860, d'une auberge (emplacement du magasin historique), en 1909, du bijoutier Barrier, sans doute après la Première Guerre mondiale du magasin Gauquelain, enfin vers 1930, du voisin et concurrent Barbier avec le début de réalisation de la grande façade avec sa



marquise, regroupant les quatre magasins. Cette nouvelle façade moderne et imposante restera inachevée comme nous pouvons aujourd'hui l'observer avec son absence de symétrie.

Enseigne : pionnier du commerce moderne, Aristide Boucicaut, Ornais de naissance, crée à Paris, en 1852, le premier Grand magasin à l'enseigne « Au bon marché » qui acquiert une forte notoriété. Gage de modernisme et de notoriété, Édouard Guillais l'emprunte pour son propre commerce. Cette dénomination, il l'utilise, hebdomadairement dans de grands encarts publicitaires dans la presse locale à compter de 1906. Dans le même esprit, son voisin et concurrent, Léon Barbier, en emploie une autre : « Au Printemps ».

À la création du magasin, en 1860, Édouard Guillais s'approvisionne auprès de tissages fertois en pièces de toiles de chanvre, de lin, ou de métis (lin et coton), entre autre, qu'il vend au détail pour confectionner draps, taies d'oreiller, torchons, serviettes, mouchoirs. Peu à peu, apparaissent les articles confectionnés. A partir des entêtes de facture et des encarts publicitaires des années 1900, il a été possible d'entrevoir l'étendue de l'offre commerciale du magasin fertois, confirmée par cette accroche d'un encart publicitaire : « Les plus grands assortiments de la région » : bonneterie, lingerie, mercerie, soieries, nouveautés, confections pour hommes, dames et enfants, draperies, toiles, linge de table, fourrures, tissus pour ameublement et même parfumerie. Un important atelier de retouches et de confection complète l'activité, services qui contribuent à la renommée des magasins Guillais. Le point de vente fertois vend également jusque dans les années soixante les trousseaux composés de linge de corps et de maison apportés par la jeune fille à l'occasion de son mariage. A noter que la disparition peu à peu du trousseau a accéléré la disparition des derniers tissages fertois qui produisaient ces toiles pour les draps, taies d'oreiller, torchons, serviettes, mouchoirs.

Michel LOUVEL ■

POUR UNE VILLE ACCUEILLANTE...

QUELQUES RAPPELS ?



Déchets ménagers	Tri (papier, plastique...)	Containers « verre »	Déjections canines
<p>Déposer les sacs :</p> <p>Lundi et jeudi après 18 heures</p> <p>- pour un ramassage mardi et vendredi tôt le matin...</p>	<p>Déposer les sacs :</p> <p>Mardi après 18 heures</p> <p>- pour un ramassage le mercredi matin</p>	<p>Sont situés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Place Neustadt - Place de la gare - Quartier Jacques Prévert - Intermarché - Centre Leclerc - Rue Martin Luther King - Rue des Blanchisseurs 	<p>À ramasser :</p> <p>Dans des petits sacs (actuellement gratuits et disponibles à la mairie, à l'Office de Tourisme, au Centre Socioculturel, chez quelques commerçants...)</p>
Surtout ne pas mettre de verre à l'intérieur.			

ET PROPRE...

La collectivité, à l'initiative de la commission « participation citoyenne et solidarité » et avec le soutien du Centre Socioculturel Fertois, mène un certain nombre d'actions pour sensibiliser chacun de nous à agir en faveur de la propreté de notre ville. Des enquêtes ont d'abord été distribuées sur le marché et chez les commerçants : une quarantaine de réponses nous sont déjà parvenues, avec une majorité de remontées sur le problème des déjections canines qui, il faut bien le dire, ne donnent pas une bonne image de la ville ; Certains suggèrent de verbaliser, d'autres rappellent les responsabilités de chacun....

Nous allons donc poursuivre notre campagne de sensibilisation. Les policiers municipaux vont inviter les « maîtres avec leurs chiens » à pratiquer ce



« geste citoyen » : ramasser les déjections de leur animal, pour respecter chaque passant : usagers piétons, en fauteuil roulant, ou avec une poussette... !!

Des sacs à déjections sont mis à disposition gratuitement à la Mairie, à l'Office de Tourisme, au Centre Socioculturel Fertois, chez quelques commerçants. Des pictogrammes sur les trottoirs vont rappeler notre « devoir »...

Et pourquoi-pas, rappeler « la bonne attitude » dans notre voisinage, si besoin !

Les questionnaires ont aussi permis aux habitants d'exprimer leur mécontentement par rapport aux mégots, aux papiers jetés sur la voie publique et aux sacs poubelles déposés les mauvais soirs (ils sont alors éclatés par des animaux et polluent tout un quartier ! Soyons citoyens, respectueux pour notre ville qui ne manque pas de charme ...et qui sait être accueillante.

Ensemble nous cherchons des solutions, Ensemble nous réussirons.



mentées durant des périodes d'ouverture définies comme suit :

En période scolaire : le mercredi de 14 h 00 à 17 h 30, le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

En période de vacances scolaires (toutes zones confondues) : le mercredi de 14 h 00 à 17 h 30, les jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

L'Association des Amis des Jeux a, quant à elle, l'en-cadrement des visites libres ou commentées des groupes.

découpages de cantons, de territoires, de départements, de « bassins de vie » etc., qui sont autant de défis au bon sens et d'attentats à la simple géographie.

Cette destruction pure et simple de notre tissu social, des modes de vie, ne donne naissance qu'à une passivité mortelle pour notre communauté fertoise : relégués au fin fond de la nouvelle Normandie, encore plus loin des centres industriels, sociaux ou culturels, que pouvons-nous attendre ? On aimerait pourtant qu'au sein de notre ville, de notre communauté de commune (si elle existe encore, même provisoirement ou comment s'appelle-t-elle aujourd'hui ?) des voix et des énergies s'élèvent pour nous assurer que nous existons encore, que nous ne sommes pas encore tout à fait morts...

Médaillés et Retraités

Lors de la cérémonie des Vœux au personnel, des médaillés et des nouveaux retraités ont été mis à l'honneur.

Les médaillés

Échelon or : Monique Gérard-Sallard, Sonia Daligaux, Noëlla

Gesbert. **Échelon vermeil :** Olivier Barbey, Lionel Berson.

Les retraités : Nicole Clément, Catherine Foubert, Michel Landais, Yvette Leroyer, Mireille Daligault, Nicole Larivière.

Bonne retraite à tous.

Musée du Jouet

Afin de permettre la promotion et l'animation du musée du jouet pour une réouverture tout public, il est établi un partenariat d'une part avec l'Association des Amis des Jeux et d'autre part avec l'Office de Tourisme.

L'Office de Tourisme a pour mission d'organiser et d'encadrer les visites individuelles, libres ou com-

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

DESTRUCTION OU ESPoir ?

La République huée, le Président insulté, l'État méprisé, l'Europe déglinguée et ridiculisée, droit d'Asile et citoyenneté bafoués, nos jeunes tirés comme des lapins en plein Paris, à la terrasse des cafés ou au Bataclan, (sous l'œil même des assassins), tandis que le Ministre expose et réexpose sa fermeté purement télévisée, voilà un bilan qui impose une réflexion immédiate et pas seulement une silencieuse commission d'enquête parlementaire...

Pendant ce temps Préfets et sous-Préfets (promotion Voltaire de l'ENA ou autre), conseillers autrefois généraux devenus départementaux, élus, notables importants tricotent allègrement à l'ombre des palais et bâtiments nationaux, de mirifiques

MARCHÉS DU TERROIR ET ARTISANAT

Dates des prochains marchés les vendredis :

6 mai – 3 juin – 1^{er} juillet – 5 août – 9 septembre et 7 octobre de 16 h 00 à 20 h 00, sous le marché couvert.

Les producteurs, artisans qui souhaitent exposer sont invités à se faire connaître auprès du Service Développement Économique et Communication, Tél. : 02 33 14 00 44.

Infos...

• Le 15 mars, le Président de la CDC **Jacques Dalmont** était invité dans l'émission « Normandie matin » sur France 3 Normandie. Retrouvez l'émission sur le site de la CdC : www.lafertemace.fr ou sur le site de France 3 Normandie.

• Le site de la ville fait actuellement peau neuve. Le nouveau site sera entièrement compatible entre les ordinateurs, tablettes, smartphones, et la navigation en sera nettement plus pertinente.

Les abonnés à la newsletter resteront inscrits, le lien avec les réseaux sociaux sera d'autant plus présent.

Collectes de sang

17 mai, 19 juillet, 20 septembre, 22 novembre

De 15 h 00 à 19 h 00
au Centre Socioculturel Fertois.



■ Du nouveau à l'Office de Tourisme

Un nouvel aménagement : espace salon, espace enfants, espace Wifi (gratuit) ou ordinateur à disposition (1 € les 15 mn).

Pour les associations, mise à disposition d'un panneau d'affichage extérieur.

Vente de sets de tables plastifiés (photos de Jacques Rivière et Roger Bidault).

Achat d'un véhicule

100 % électrique pour la base de loisirs

La CDC La Ferté/St-Michel s'est équipée d'un véhicule électrique dont l'autonomie est d'environ 70 km et qui se recharge sur une prise traditionnelle. Le coût en énergie est d'environ 1,20 € pour 100 km. Celui-ci remplace un vieux véhicule dont l'entretien devenait coûteux. Il est tout à fait adapté aux besoins de la base de loisirs : ramassage des poubelles, transport de petit matériel... Il pourra aussi être utilisé en ville par le service des espaces verts.

Comités de Jumelages

Échanges à l'Ascension

LA FERTÉ/LUDLOW

Cette année, nous retrouverons nos amis anglais, au cours du week-end de l'Ascension, du mercredi 4 mai au dimanche 8 mai. Nous aurons le plaisir d'avoir avec nous une équipe de jeunes basketteurs.

Vous pourrez trouver, au fur et à mesure de l'évolution de la préparation, des précisions sur le site du jumelage : www.jumelage-ludlow.webs.com. Vous y lirez, dès maintenant, le programme, les bulletins d'inscription.

Vous pouvez aussi nous joindre par mail : jumelagelfm.ludlow@gmail.com ou par téléphone Y. Jestin : 02 33 37 17 92, Isabelle Ramond : 06 01 75 84 61.

LA FERTÉ/NEUSTADT

Année paire, le comité de jumelage organise le déplacement des Fertois à Neustadt, du mercredi 4 au dimanche 8 mai.

retour en images



4 décembre • Visite du Père PEDRO à l'invitation de Solidar'mômes. À Madagascar, ce sont plus de 500 000 personnes secourues d'ingéniosité afin de leur offrir abris, nourriture, travail, et éducation.



16 décembre • Marché de Noël (UCIA) avec la participation d'associations locales : environ 70 exposants nous ont proposé des produits du terroir et de l'artisanat. L'association des familles « la marmite des familles » proposait des dégustations de soupes avec la recette, l'association Anim'Ferté quant à elle nous a permis de savourer des gâteaux.



18 décembre • Visite du Père Noël à la maison de la petite enfance.



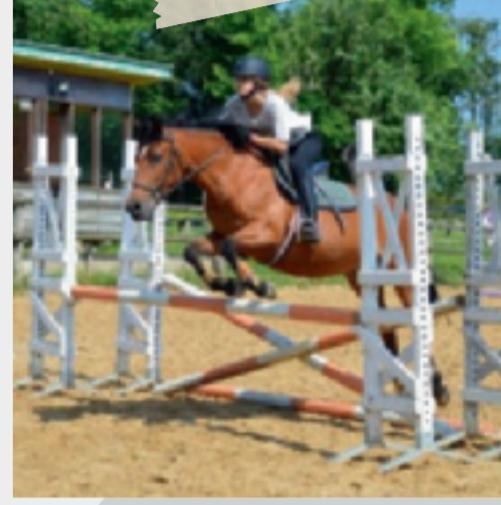
30 décembre • Ciné Opéra, salle G. Philipe retransmission de l'opéra « Jeanne d'Arc ».



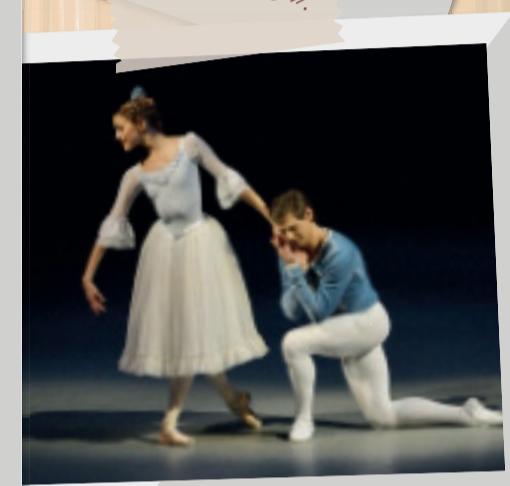
23 janvier • Cérémonie des Vœux à la population.



13-14 février • Bourse aux vêtements. Association des familles.



8 au 19 février • Stage équitation au Centre Equestre La Péleras.



4 mars • Ciné Opéra, salle G. Philipe, retransmission du ballet « Casse-Noisette » en 3 D.



5 mars • 200 coureurs ont affronté le froid pour cette course de printemps (Jogging d'Andaine).



11 mars • Radio Elvis en concert. Un public conquis.



12 mars • Les karatékas en stage exceptionnel avec Abdou Diallo.



22 mars • Conférence d'Eric Fottorino « Liberté de la presse où en est-on ? ».

marché

du terroir et de l'artisanat 2016

La Ferté-Macé - Marché Couvert (mairie)

Produit Artisanal

Produits du terroir

LES VENDREDIS

1er avril, 6 mai,
3 juin, 1er juillet,
5 août, 9 septembre,
7 octobre.

16h - 20h

Renseignements au 02 33 14 00 44